



PROCES-VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 29 septembre 2025
18 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal – Hôtel de
Ville
MONTFRIN

Sur convocation adressée le 23 septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pont du Gard s'est réuni le lundi 29 septembre 2025 à 18 heures 30 minutes à la Salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville à MONTFRIN, sous la présidence de Monsieur Pierre PRAT, Président de la Communauté de communes du Pont du Gard.

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil communautaire à 18 heures 35 minutes.

Monsieur le Président procède à l'appel des conseillers communautaires et à la lecture des pouvoirs :

PRESENTS : Pierre PRAT, Numa NOEL, Louis DONNET, Thierry BOUDINAUD, Fabrice FOURNIER, Alexandra MORAND, Éric TREMOULET, Philippe MARCHESI, Christelle ARMANDI, Florence BIOT, Thierry ASTIER, Didier GILLES, Laurence TRAPIER, Olivier SAUZET.

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS : Isabel ORBEA à Pierre PRAT, Claude MARTINET à Thierry BOUDINAUD, Myriam CALLET à Olivier SAUZET.

ABSENTS EXCUSES : Florian ANTONUCCI, Martine ESCOFFIER, Didier VIGNOLLES, Antonella VIACAVA, Jean-Jacques ROCHETTE, Véronique ZIMMER, Martine LAGUERIE, Jacques VIGNAL, Nicolas CARTAILLER, Carole GALINY, Elisabeth VIOLA, Jean-Marie MOULIN, Murielle GARCIA-FAVAND.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance n'a pu valablement se tenir et aucune délibération n'a été prise. En application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

La séance est levée à 18 heures 39 minutes.

Fait à Montfrin, le 29 septembre 2025.

Le Président
Pierre PRAT

Pierre PRAT

